



**DÉLÉGATION
NATIONALE
LCL**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



TÉLÉTRAVAIL : POUR ALLER DE L'AVANT, MARCHÉ ARRIÈRE TOUTE !

AVRIL 2026

Alors, qu'à notre connaissance, notre accord télétravail LCL s'applique sans aucun obstacle majeur depuis juillet 2024 et qu'il monte même en puissance (comme l'a démontré la récente commission de suivi), le Groupe impose soudain, au moment le moins approprié et sans justification rationnelle, une brusque marche arrière !

DE MULTIPLES AVANTAGES

- Une réduction des émissions de CO2 et gain du temps de trajet pour les salariés;
- Une amélioration de la conciliation de la vie privée / vie professionnelle;
- Une fatigue réduite avec la suppression des temps de trajet et conséquence de 1ère importance pour la société : la hausse de la natalité chez les télétravailleurs selon l'étude de l'université de Stanford;
- Une productivité accrue en télétravail démontrée par plusieurs rapports;
- Une baisse des charges relatives aux transports ...

AUJOURD'HUI, JE
TÉLÉ-TRAVAILLE
DEPUIS LE BUREAU



Malgré toutes ces avancées indéniables, viennent de tomber des règles "inapplicables" selon les managers eux mêmes, qui restent sans voix devant le guide managers imbuvable, 4 pages chez Casa contre 31 pages chez LCL, truffées d'injonctions contradictoires.

Si le seul but de la Direction (selon la RH) est réellement de mieux occuper les locaux principalement sur Villejuif, qu'elle fasse confiance aux managers et aux salariés, qui, en grande majorité savent s'organiser en bonne intelligence, en responsabilité et en autonomie.

La CFDT s'oppose aux fortes préconisations que certains imposent déjà, alors que depuis quelques semaines, la période de crise pétrolière et de hausse de l'inflation annonce des mois sombres pour les français.

Augmentons plutôt, comme le préconise le gouvernement, l'utilisation du Télétravail, solution indispensable pour une entreprise qui se dit soucieuse de l'impact RSE de ses actions et qui améliorera également le pouvoir d'achat des salariés qui doivent prendre leur voiture tous les jours.

Pour la CFDT, cette "adaptation" de l'accord Télétravail n'est ni plus ni moins qu'un moyen déguisé pour réduire le nombre de jours que les salariés pourront réellement utiliser.



CFDT DÉLÉGATION NATIONALE

Garonne Aile B - 2 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF

01.42.95.11.80 BC 401- 07

cfdt_delegation-nationale@lcl.fr

www.cfdt-lcl.fr

